

# Informations de rentrée 2015-2016

282, rue du Cellier 17190 SAINT-GEORGES D'OLERON 05 46 76 51 41

le courriel: ce.0171194F@ac-poitiers.fr

le site de l'école:

http://sites17.ac-poitiers.fr/st-georges-t-union/

# 1. <u>L'équipe pédagogique :</u>

Directrice : Madame Robert-Itier Classe de CP : Madame Robert-Itier

Classe de CE1 : Monsieur Fel Classe de CE2 : Madame Saillard Classe de CM1 : Madame Gasc Classe de CM2 : Madame Marquet

Complément de service de la directrice : Madame Morin Zil Remplaçante titulaire mobile : Madame Masson

#### RASED:

Monsieur Thierry Météreau, psychologue scolaire, Madame Garlopeau, maître E chargée de l'aide pédagogique, Madame Tyde Rosell, maître G chargée des rééducations, Madame Maud Brousset chargée des dossiers M.D.P.H. (Maison Départementale Pour le Handicap).

# 2. <u>La bibliothèque</u>:

Les élèves de l'école du Trait d'Union disposent d'une bibliothèque centre de documentation disposant de 7500 ouvrages. La responsabilité en a été confiée à Madame Alligné Christine par la commune de Saint-Georges.

3. <u>Techniques d'information et de communication / Informatique :</u> Les élèves de l'école du Trait d'Union disposent d'une salle informatique dotée de 15 postes. La responsabilité en a été confiée à Madame Buge par la commune de Saint-Georges.

# 4. La natation:

Les classes de CP, CE1 et CE2 iront à Iléo à Dolus. Ce dispositif sera en vigueur au cours de l'année scolaire.

#### 5. Le restaurant scolaire:

Les plats sont préparés au Foyer-logement dans la cuisine centrale et sont transportés à la cuisine de la cantine qui les maintient en état-chauds ou froids-pour le service des enfants.

# 6. La garderie:

Bernadette Casseron (Nanou) assure ce service à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h le soir. Le mercredi à partir de 7h30 et de 12h à 12h30

#### 7. Activités péri-scolaires de 15h30 à 16h45 :

Les activités sont organisées par la Mairie.

# 8. Appel de cotisations OCCE coopérative scolaire :

Nous vous proposons de participer à notre coopérative scolaire. Le paiement se fait par chèque ou en espèces sur la base du volontariat. Un reçu vous sera délivré sur simple demande. Le montant de cette cotisation est de 15 euros.

# 9. Rappel des horaires de l'école :

lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h35 : accueil 13h20 : accueil

8h45 : entrée en classe 13h30 : entrée en classe

15h30 : fin des classes 16h45 : fin des activités périscolaires

mercredi:

8h50 : accueil 9h: entrée en classe

12h: fin des classes

#### 10. Assurance scolaire:

Compte tenu des activités pratiquées au sein de l'école, la souscription d'une assurance « individuelle accident » est préférable et obligatoire pour les sorties facultatives.

#### 11. Les vacances:

Toussaint : du vendredi 16 octobre 2015 après la classe au lundi 2 novembre 2015

Noël : du vendredi 18 décembre 2015 après la classe au lundi 4 janvier 2016

Hiver : du vendredi 12 février 2016 après la classe au lundi 29 février 2016

Printemps : du vendredi 8 avril 2016 après la classe au lundi 25 avril 2016

Vacances d'été: mardi 5 juillet 2016

# 12. Réunion de présentation et d'information :

Jeudi 10 septembre 2015 à 18 heures dans la salle audiovisuelle, en présence de Mme Diaz, l'Adjointe chargée des affaires scolaires et de Mme Poitou, responsable du service enfance-jeunesse.

# Participation à la réunion de présentation :

Afin de préparer cette réunion, je vous remercie de préciser votre participation.

Je viendrai à la réunion : oui / non